



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le lundi 18 janvier 2010

### RÉFORME TERRITORIALE : L'APVF APPRÉCIE LE TRAVAIL DE LA COMMISSION DES LOIS DU SÉNAT, MAIS REGRETTE LA TONALITÉ PEU DÉCENTRALISATRICE DES TEXTES PRÉSENTÉS PAR LE GOUVERNEMENT

A la veille de l'ouverture au Sénat de la discussion en séance publique sur le deuxième des quatre projets de loi qui ont pour objectif de réformer les collectivités territoriales, **l'Association des Petites Villes de France**, que préside Martin MALVY, ancien ministre, Président du Conseil régional Midi-Pyrénées, **tient à saluer le travail effectué par la Commission des lois de la Haute Assemblée**. Cette dernière a en effet sérieusement amendé le texte présenté par le gouvernement.

L'APVF se réjouit tout particulièrement qu'un coup d'arrêt ait été mis **aux « superpouvoirs » des Préfets** en matière d'achèvement et de rationalisation de la carte intercommunale. Elle approuve également l'extension de la possibilité offerte aux communes de **recourir aux cofinancements**, contrairement à ce que prévoyait le texte initial du gouvernement. Elle accueille enfin favorablement les compétences retrouvées des membres des futures métropoles **en matière d'occupation et d'utilisation des sols**.

Néanmoins, en dépit de ces avancées, la tonalité générale de ce texte demeure peu décentralisatrice et témoigne **d'une forte volonté de l'Etat d'encadrer l'action des collectivités locales**. Ce texte de loi, venant après celui de la suppression de la taxe professionnelle, s'inscrit dans un processus de reprise en main de l'Etat et dénote une profonde méfiance vis-à-vis des élus locaux.

L'APVF appelle la Haute Assemblée à faire davantage confiance à l'intelligence des territoires au cours des débats parlementaires, qu'elle suivra avec attention.

*L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 3.000 à 20.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Association pluraliste présidée par Martin Malvy, Ancien ministre, Président du Conseil régional Midi-Pyrénées, elle compte aujourd'hui près de 1100 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer.*

**Contact Presse** : André ROBERT, Délégué Général, 06 80 84 27 53 Tél. : 01 45 44 00 83 – Fax : 01 45 48 02 56  
Association des petites villes de France, 42 Bd Raspail, 75007 PARIS - [www.apvf.asso.fr](http://www.apvf.asso.fr)